



PROGRAMME D'INNOVATION

en accessibilité universelle

12 MAI
2026



Montréal 

CRIR
Centre de recherche
interdisciplinaire
en réadaptation
du Montréal métropolitain

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 



société
inclusive

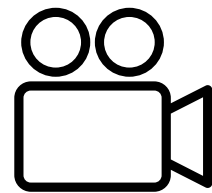
QUELQUES CONSIGNES ET INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE COMMENCER...



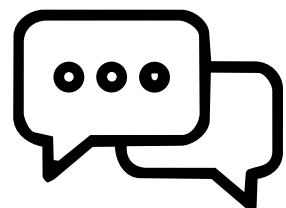
- Veuillez fermer vos micros durant la présentation afin d'éviter les bruits de fond.



- Clavardage général désactivé (possibilité d'écrire à l'hôte seulement)
- Présence d'une personne interprète en langue des signes québécoise (LSQ)



- Le webinaire sera enregistré et disponible sur demande
 - Contactez : innovationAU@montreal.ca



- Une période de questions et réponses est prévue à la fin.

ORDRE DU JOUR

1. Mots d'ouverture et mise en contexte
2. Présentation du programme
3. Service d'accompagnement
4. Prochaines activités et dates à retenir
5. Période de questions



1. MOTS D'OUVERTURE ET MISE EN CONTEXTE



MOT D'OUVERTURE

Andréanne St-Gelais,

Cheffe de division - Stratégie

Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Montréal 



MISE EN CONTEXTE

Vision de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle



« Faire de Montréal une ville universellement accessible, où toute personne, quelles que soient ses capacités, puisse avoir accès à l'information, aux lieux, aux équipements, aux emplois, à la vie démocratique, aux services et aux programmes, de manière autonome, sans discrimination et en toute équité ».

Du diagnostic ...

Chantier AU
2020 - 2024

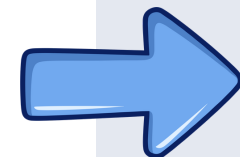
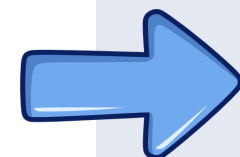
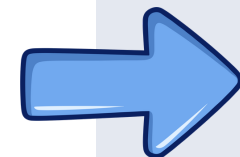
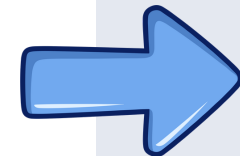
... à l'action

Plan municipal en AU
2024 - 2030

CRÉATION DU PROGRAMME D'INNOVATION EN AU

Montréal 

Investissement municipal pour soutenir des projets à fort **potentiel d'innovation** s'appuyant sur une **démarche scientifique** pour améliorer les pratiques municipales en matière d'AU



Objectifs généraux

Répondre aux besoins et enjeux rencontrés par les Montréalaises et Montréalais en termes d'accès aux espaces et services municipaux ;

Contribuer à l'atteinte des priorités du Plan municipal AU 2024-2030 de la Ville de Montréal ;

Répondre aux besoins des services et arrondissements de la Ville et de ses partenaires qui vivent des enjeux persistants dans l'application de l'AU ;

Renforcer l'expertise municipale en AU et participer au transfert d'expériences au sein de la Ville et auprès de ses partenaires.

MOT D'OUVERTURE

Pr Philippe Archambault,
Codirecteur scientifique
CRIR et Société inclusive



UN PROGRAMME MISANT SUR LES PARTENARIATS

Au niveau de sa conception

Équipe de coordination



- Conception du programme
- Coordination de l'appel à projets
- Service d'accompagnement

Comité consultatif

Personnes représentantes
des trois milieux

Groupe de discussion municipal

9 personnes de divers services
et arrondissements

UN PROGRAMME MISANT SUR LES PARTENARIATS

Comme moteur d'innovation

Fondé sur l'expérience des appels à projets de recherche partenariale en innovation sociale **Société inclusive.**

Intégration de différents types de savoirs et expertises :

- Municipal
- Associatif et communautaire
- Recherche
- Savoir expérientiel



2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Nathalie Gordon,
Agente de concertation intersectorielle



OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

Page web officielle : montreal.ca/programmes



Vous y trouverez :

- La trousse de dépôt
- Autres documents ressources
- Des informations sur les webinaires et activité de maillage
- L'adresse courriel de contact :

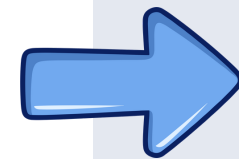
innovationAU@montreal.ca



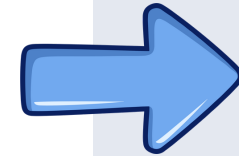
DESCRIPTION DU PROGRAMME D'INNOVATION EN AU

Partenariats

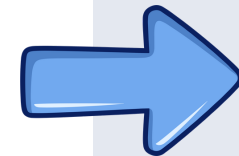
Le partenariat entre le milieu municipal, le milieu associatif et communautaire et le milieu de la recherche est un élément central de tout projet soutenu par le Programme d'innovation en AU de la Ville de Montréal



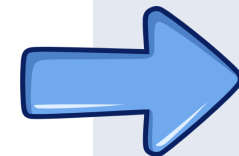
Durée : 24 mois



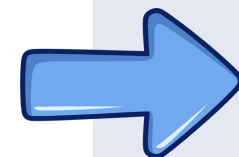
Début : 15 décembre 2026



Fin : 15 décembre 2028



35 000 \$



Bonification Mitacs possible

(7 500 \$ à 22 500 \$ supplémentaire)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Projets admissibles

A1

S'inscrire dans les thématiques du Budget innovation AU et les compétences de la Ville de Montréal

A2

S'inscrire dans une démarche d'innovation

Équipes admissibles

A3

Équipes tripartites et intégrant un savoir expérientiel

A3.1

Admissibilité du milieu de la recherche

A3.2

Admissibilité du milieu associatif et communautaire

A3.3

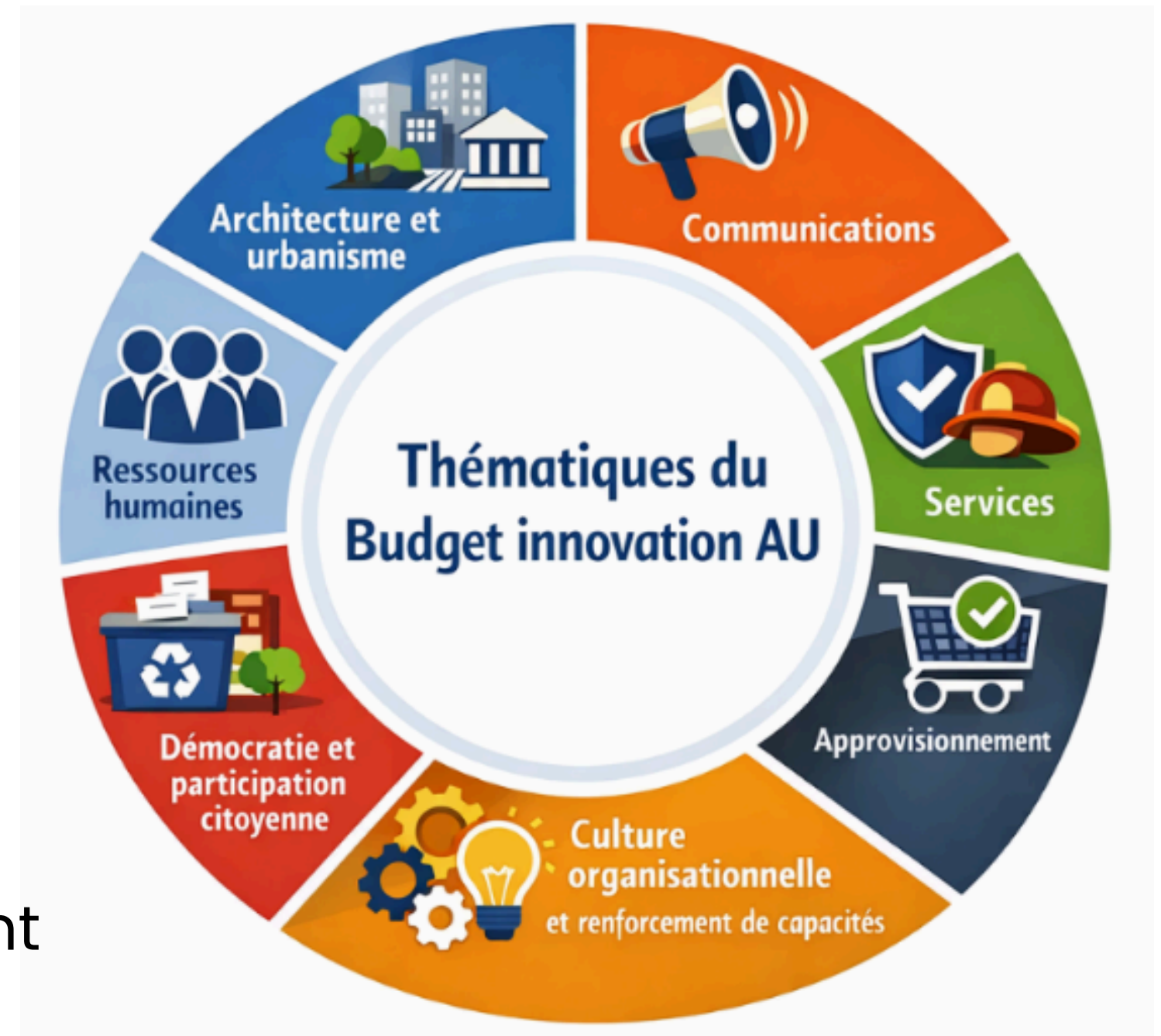
Admissibilité du milieu municipal

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

A1

S'inscrire dans les thématiques du Budget innovation AU et les compétences de la Ville de Montréal

1. Architecture et urbanisme
2. Communication
3. Services
4. Ressources humaines
5. Démocratie et participation citoyenne
6. Culture organisationnelle et renforcement de capacités en AU
7. Approvisionnement



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

A2

S'inscrire dans une démarche d'innovation

Amélioration vs Innovation

Une amélioration optimise une pratique existante avec des résultats généralement prévisibles. Une innovation transforme les pratiques.

Notions de risque contrôlé / incertitude

L'innovation suppose : une part d'incertitude; des essais, ajustements et apprentissages; la possibilité que certaines hypothèses ne se confirment pas.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

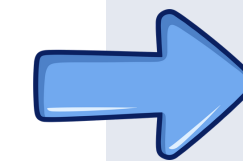
A3 Équipes admissibles

COMPOSITION MINIMALE	CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Une personne du milieu de la recherche (responsable du dépôt)	<ul style="list-style-type: none">• Statuts 1 à 3 et 4 a reconnu par le Fonds de recherche du Québec
Un organisme du milieu associatif ou communautaire	<ul style="list-style-type: none">• OBNL avec siège social à Montréal, active depuis + de 12 mois• Mission axée sur les besoins des personnes avec limitation fonctionnelle ou différence capacitaire• CA composée de personnes résidant au Québec
Un arrondissement, service ou bureau de la Ville de Montréal	<ul style="list-style-type: none">• La liste complète des arrondissements, services et bureaux est en annexe 2 du Guide d'accompagnement
Au moins une personne détenant un savoir expérientiel	<ul style="list-style-type: none">• Peut être l'une des personnes des trois milieux ci-haut ou un autre membre de l'équipe

ASPECTS FINANCIERS

Points saillants

- Les versements seront effectués par la Ville de Montréal, sous forme de contribution financière, à l'établissement d'affiliation de la personne chercheuse principale ;
- Un minimum de 10 000 \$ devra être dédié aux activités menées par le ou les partenaires associatifs et communautaires ;
- Possibilité de bonifier le montant total en faisant une demande Mitacs (bourse pour financer des stagiaires travaillant sur le projet) ;



Consultez la **trousse de dépôt** d'une demande pour connaître toutes les considérations.

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

ÉTAPE 1

Vérification de l'admissibilité et de la conformité des projets

ÉTAPE 2

Évaluation des projets

- À partir des 6 critères d'évaluation
- En comité à l'aide d'une grille d'évaluation objective (disponible dans le Guide d'accompagnement)

Les projets retenus seront recommandés pour un financement aux instances décisionnelles de la Ville de Montréal.

La grille
évaluation
sera présentée
au webinaire
du **10 juin 2026**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

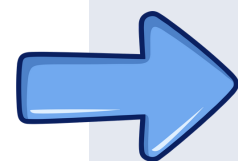
E1 Démonstration du besoin et de la pertinence du projet

E2 Démarche d'innovation et potentiel d'impact

E3 Qualité de la démarche scientifique

E4 Faisabilité du projet

E5 Expertises de l'équipe et approche participative



Critère transversal : Intégration de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)

SOUMETTRE UNE DEMANDE

Date limite : 18 septembre 2026, à 17 h.

- 1** Identifier la personne chercheuse principale responsable du dépôt
- 2** Identifier les partenaires principaux du milieu municipal et du milieu associatif ou communautaire
- 3** Compléter l'ensemble des documents requis
- 4** Préparer un dossier en format « .zip »
- 5** Transmettre le dossier complet par courriel à l'adresse: **InnovationAU@montreal.ca**

Participez
au **webinaire du
10 juin** pour une
présentation
détaillée!

3. SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT



INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Le service d'accompagnement comprend :

- De l'aide au jumelage
- Du soutien au dépôt d'une demande
- Une rétroaction post-évaluation (équipes non retenues)

Ce service est offert sous forme de rencontres individuelles, de relectures et rétroactions, d'échanges par courriel et de mise en relation active.



INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT (SUITE)

Exemples d'accompagnement :

- Clarifier votre besoin et votre intention de projet
- Valider l'alignement de votre projet avec les thématiques du programme
- Vous soutenir dans le jumelage pour compléter votre équipe
- Vérifier votre admissibilité selon les critères du programme
- Vous accompagner dans l'élaboration du budget
- Répondre à vos questions tout au long de la rédaction
- Offrir une rétroaction après l'évaluation
- Répondre à toute autre question liée au dépôt



RESSOURCES ET CONTACT

Pour obtenir toute l'information sur le Budget d'innovation en AU, incluant la trousse de dépôt d'une demande :

 **Consultez le site web de la Ville de Montréal :**

montreal.ca/programmes

Besoin d'aide pour vérifier votre admissibilité, préparer votre demande, compléter votre équipe ou pour toute autre question ?

 **Contactez notre service d'accompagnement :**

InnovationAU@montreal.ca

N'hésitez pas à nous contacter !

4. PROCHAINES ACTIVITÉS ET DATES À RETENIR



CHEMINEMENT DES DEMANDES

Projet de
24
mois

1

Webinaire de Lancement

12 mai 2026 – 11 h à 12h

Ce webinaire permet d'en apprendre davantage sur le programme, ses objectifs et les modalités de soutien et d'accompagnement.

3

Webinaire « Comment remplir une demande »

10 juin 2026 – 13 h à 14 h 30

Ce webinaire permet de s'informer sur les étapes et documents nécessaires pour déposer une demande. Une portion sera aussi consacrée à l'ADS+.

Activité de maillage

26 mai 2026 de 10 h 30 à 12 h

Cette activité vise à favoriser la mise en contact et les échanges entre les personnes du milieu municipal, du milieu associatif et communautaire et du milieu de la recherche, en vue du développement de projets.

Dépôt des demandes

18 septembre 2026 à 17 h

Soumettez votre projet en suivant la procédure dans le guide d'accompagnement (section 4).

2

4

CHEMINEMENT DES DEMANDES (SUITE)



Date limite de dépôt : 18 septembre 2026 à 17 h



MERCI

Contact : innovationAU@montreal.ca

En partenariat avec:

Montréal 

CRIR
Centre de recherche
interdisciplinaire
en réadaptation
du Montréal métropolitain

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal
Québec 

 société
inclusive